

MONODSPHERE S.A.R.L

Vincent Monod - Architecte d'Intérieur

Qualifié UNAIID 7422

Union Nationale des Architectes d'Intérieurs, Designers

193 route de Tavan - Lac d'Annecy

74410 Saint Jorioz FRANCE

Tel. +33 450 772 844 - Fax. +33 957 832 844

Maitre d'Ouvrage.

ASSOCIATION PATRIMOINE PROTESTANT EN QUEYRAS

c/o Mme SENET 05350 ARVIEUX

Représenté par ;

M. Hubert NICOLAS

2 rue du Garrigou

34160 MONTAUD

COMPTE RENDU d'un état des lieux visités en mai 2020 en vue d'un projet de REHABILITATION et d'AMENAGEMENT de deux TEMPLES dans les communes de SAINT-VERAN (centre du village) et de MOLINES (hameau de FONGILLARDE)

L'étude préliminaire comprend une première phase pour la visite des lieux, un diagnostic visuel des bâtiments, une réalisation des plans de l'état existant destinés à supporter le dossier de présentation du projet de l'association et donner les informations utiles l'avant-projet du scénographe.

Elle a consisté pour l'instant :

- d'un relevé photos et d'un relevé des dimensions de l'existant du temple de ST VERAN,
- du dessin de la vue en plan et d'une coupe de ce temple
- l'élévation de la façade de l'entrée.

- Une visite plus rapide et un relevé photos du temple de FONTGILLARDE feront partie d'une autre phase du dossier.

TEMPLE PROTESTANT DE SAINT-VERAN

DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ETAT EXISTANT, DIAGNOSTIC VISUEL sans sondages.

1) ASPECT EXTERIEUR DU BATIMENT

Le bâtiment, d'une emprise au sol de 74m² environ est implanté à flanc de colline sur la parcelle cadastrale 82, en contrebas de la rue principale qui traverse le village. Cette rue est la route communale de Ville-Vielle à Saint Véran. L'axe de l'église est orienté à peu près Est/Ouest, l'entrée et le clocher étant sur la façade Ouest et les ouvertures des deux uniques fenêtres sont situées sur un seul coté, au sud. Au nord, coté amont, le bâtiment est en partie enterré sous le niveau de la route, sur une hauteur d'environ 2.30m.



Le temple est constitué de deux parties distinctes, l'entrée, surmontée d'un clocher d'une hauteur de plus de quinze mètres et la nef, une salle de célébration d'un seul tenant, de forme relativement rectangulaire, de 43,80 m² de surface de plancher et de 3.80m de hauteur. L'entrée et la sortie se font en un seul endroit, fermé par une porte massive à un vantail surmontée d'une imposte vitrée qui éclaire un petit couloir donnant à l'axe de la grande salle. Le couloir est séparé de la salle par une porte à panneaux à deux vantaux qui débat coté salle.

2) FACADES

Les murs sont en maçonnerie massive de pierres assemblées au mortier de chaux de 60 à 80cm d'épaisseur environ. Il semble que les murs de partie avant qui supportent le clocher aient été construits à une époque antérieure dans l'historique de la construction. Cette partie du clocher est en pierres apparentes correctement

jointoyées alors que le corps principal du bâtiment est revêtu d'un enduit.

La façade Sud qui a été recouverte lors d'une précédente restauration par un malencontreux enduit projeté présente des traces de ruissellement car il n'y a ni avancée de toiture suffisamment proéminente ni cheneau. Les fenêtres implantées au ras de la façade souffrent de cette exposition aux intempéries.

Les façades Nord et Est sont dans leur « jus » d'origine, en bon état.

3) TOITURE-COUVERTURE

La toiture est supportée par une charpente de troncs de mélèze à peine équarris. Elle est construite avec une panne faitière supportée en son centre par une unique ferme. Des gros chevrons reposent sur les deux pannes sablières et sur la faitière. Il n'y a pas de pannes intermédiaires. La pente est de 42% environ. La charpente a été rénovée il y a plusieurs années avec une couverture en bacs métalliques qui assurent l'étanchéité générale de la toiture, surmontée d'une couverture en lauzes de pays pour l'aspect vraisemblablement règlementé de l'urbanisme local. Il n'y a ni écran sous toiture ni isolation sous la charpente. Les bacs acier sont calés sur un gros littelage qui repose sur les chevrons, il n'y a pas de platelage général.

La seule isolation du bâtiment est l'isolation de son comble ; elle a été réalisée il y a fort longtemps au-dessus du faux plafond de la salle par deux couches de laine de verre de 100mm disposées à l'origine entre les solives qui soutiennent le faux plafond en lambris. L'épaisseur totale de l'isolant ne fait plus que 160 mm environ et le matelas est discontinu à chaque solive, non isolée.

Il y a des traces d'humidité sur les chevrons et le littelage mais la couverture a l'air saine et étanche grâce à sa sous couverture métallique. Les traces semblent donc anciennes. Il n'y a pas de cheneaux, l'eau s'écoule soit sur les lauzes soit sur les tôles et ressort en bas de pente. Je n'ai pas vu de traces importantes de galeries d'insectes mais je n'ai fait aucun sondage.

Les traces d'humidité constatées à l'intérieur du bâtiment demandaient une exploration du bord de la toiture à la jonction de la toiture avec le mur du clocher. On voit à cet endroit, depuis l'extérieur qu'il y a un risque d'infiltration d'eau de pluie et surtout d'eau de fonte de neige car il semble bien que le relevé d'étanchéité soit dégradé ou inexistant.

Dans le comble, on ne voit pas à première vue de fuite sur le côté intérieur du mur du pignon ouest. Il se pourrait qu'une fuite pénètre alors entre le pignon et le mur d'enceinte du clocher qui ont peut-être été doublés si l'édification du



bâtiment a été construit à deux époques différentes. Il faudrait faire une investigation sur la toiture à l'aide d'un échafaudage ou d'une nacelle. De cette position, il serait également nécessaire de voir comment est réalisé le plancher du clocher.

En effet, le clocher possède 8 ouvertures en arcades qui peuvent laisser entrer les intempéries des orages par jour de grand vent. Comme on aperçoit au plafond de l'entrée sous le clocher des fissures

vraisemblablement provoquées par des infiltrations d'eau, il faudrait éliminer le risque de la pluie qui rentrerait par ces ouvertures à l'intérieur du clocher.

4) INTERIEUR

On accède au temple par une porte et un couloir voûté avant de déboucher dans la grande salle. A côté de l'ouverture de la porte, le jambage demande une réparation de maçonnerie sans gravité apparente. La porte est surmontée d'une imposte vitrée et d'un linteau en bois qui souffre des intempéries.

La voûte présente quelques fissures assez peu profondes qui semblent provenir d'un délitement de l'enduit dû à un excès d'humidité répété dans le plafond. Nous n'avons pas fait de sondage pour en déterminer la profondeur ou la gravité mais à priori cela affecte surtout l'enduit de surface.





A l'entrée de la salle, à la verticale de la liaison entre le corps de bâtiment principal et de son clocher, des fissures sont relativement importantes



La fissure dans l'arcade au-dessus de la porte ne devrait pas progresser car un tirefond est encastré dans le mur à 3.20m de hauteur .

Trois tire fonds relie les murs extérieurs, semble t'il depuis l'origine car ils ne sont pas visibles (hormis celui du centre).

5) ABORDS ET TERRASSE

L'entrée du temple est située en contrebas de la route, on y accède par un escalier en pierre. Le parvis de l'église est une terrasse de 30m² qui sert d'espace de rencontre. Son sol est en dallage. Elle est bordée d'un garde-corps en bois. Elle est ensoleillée et offre une belle vue sur le paysage

6) PRECONISATIONS POUR SAUVEGARDER L'ETAT DU BATIMENT.

Etanchéité de la toiture : Faire une investigation pour rechercher des fuites au niveau de la jonction entre la couverture en bac acier et le mur du clocher. Réaliser un relevé d'étanchéité après dépose du premier rang de lauzes et de la première tôle de couverture pour que le bac acier soit superposé sur le relevé. Engraver le relevé dans le mur du clocher. Solin de protection en ciment.

Etanchéité du plancher sous le campanile. Visiter la partie supérieure du clocher et tirer les conclusions qui s'imposent si on découvrait une source de fuites vers l'intérieur du bâtiment. Il se peut qu'il y ait un dallage sans étanchéité : réaliser une forme de pente, préparer le support, étancher la surface et les relevés en périphérie avec une membrane d'étanchéité, carotter le mur sur l'arrière du clocher pour placer une barbacane qui rejettera l'eau au-dessus de la toiture en lauzes.

Remplacement des fenêtres ; Les deux fenêtres qui ne sont pourtant pas vraiment très anciennes avaient été fabriquées dans une qualité médiocre et mal posées au ras de la façade ; elles nécessitent d'être au minimum d'être réparées et protégées par une casquette en zinguerie. Elles ne sont ni isolées ni étanches, une traverse basse est cassée, les vitres n'ont jamais été fixées avec du mastic, elles n'ont jamais été peintes. Il serait plus simple de les remplacer et de mieux les positionner en retrait d'une trentaine de cm dans le tableau des ouvertures. Un appui en maçonnerie devrait être construit en débord de la façade.

Travaux de maçonnerie : Réparations des fissures intérieures : Après s'être assuré que l'humidité ne peut plus envahir les murs par des fuites provenant du haut, les fissures seront curées et bouchées au mortier de chaux. Par endroits l'enduit des murs est dégradé. Il sera piqué et purgé pour être refait. Il y a quelques réparations maladroites au ciment gris. Les surfaces à restaurer devraient être enduites à la chaux.

Linteau de l'entrée ; Une protection en zinguerie devrait suffire à éviter des infiltrations au-dessus de la porte d'entrée. On pourrait aussi envisager un petit auvent à construire comme un avant toit sur consoles mais la lumière ne pourrait plus éclairer l'entrée. Un ouvrage en zinguerie (zinc ou cuivre) devrait donc suffire à préserver de dégâts plus importants.

SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS POUR AMELIORER LE BATIMENT voué à une utilisation d'espace musée accessible au grand public tout au long de l'année.

Isolation des murs : Vu l'épaisseur importante de la maçonnerie, la forme des murs avec un fruit prononcé, les efflorescences de salpêtre quasiment incontournables et l'utilisation alternative du local, il n'est pas souhaitable de placer des doublages. La partie basse des murs est habillée d'un lambris sur 1.23m de hauteur, coiffé par une cimaise qui remplit le rôle d'isoler les murs d'un rayonnement froid et sans doute de masquer des efflorescences de remontées d'humidité depuis leurs fondations. Une réfection de peinture microporeuse ou un badigeon à la chaux devrait suffire à restaurer les murs et donner un bel aspect ancien.

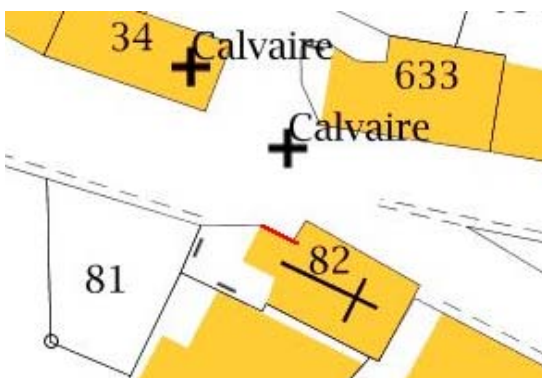
Isolation du plancher haut. : Les pertes de calories sont bien plus importantes par les plafonds que par les murs. Le comble est facilement accessible et sa hauteur est généreuse. Après un nettoyage de quelques matériels qui traînent, on devrait envisager d'isoler le plancher du comble par un revêtement isolant de deux couches de laine de verre déroulées et croisées ou même une épaisse couche de ouate de cellulose soufflée sur une hauteur de 300mm au moins. Pour cette dernière solution la plus économique il faudra créer un petit chevêtre afin de retenir l'isolation à proximité de l'ouverture de la trappe d'accès au grenier.

En revanche, si le comble devait être rendu accessible et utilisé pour une raison de stockage léger car il n'y a aucun local de rangement dans ce bâtiment, il faudrait créer un faux plancher sur la zone utile et intercaler l'isolant en dessous. Cet avis est toutefois réservé car les solives de 190x75mm et de 5m de portée, espacées de 470mm entre axes semblent suffisamment résistantes pour supporter le poids d'un homme mais ne suffiront pas à du stockage autre que quelques objets encombrants mais légers. (Il est y stocké actuellement le brancard destiné au transport des cercueils)

Installation électrique : L'installation actuelle est très faible. Le tableau électrique minimum ne comprend qu'un interrupteur général, trois disjoncteurs d'éclairage, un seul disjoncteur pour le circuit de prises de courant. Un compteur Linky alimente le tableau, la puissance souscrite n'est que de 3KVA. L'éclairage de la grande pièce est réalisé par 5 appliques avec lampes fluocompactes. Il n'y a pas d'éclairage dans l'entrée ni à l'extérieur. Il n'y a aucun appareil électrique hormis un poêle à granulés qui nécessite toutefois une alimentation électrique pour son fonctionnement.

En vue d'une utilisation en musée, il sera nécessaire d'augmenter le nombre et la qualité des éclairages. L'éclairage naturel apporté par les deux seules fenêtres est insuffisant pour une utilisation agréable lorsque le soleil ne pénètre pas dans la pièce, même pour un office religieux, et de surcroît pour un espace de musée. Des éclairages d'ambiance, des vitrines, des spots directionnels seront indispensables pour créer l'atmosphère souhaitée. Des appareils vidéo seront sans doute également nécessaires. Il n'y a aucun équipement de téléphonie alors qu'une borne WIFI pourrait être envisagée si le musée proposait des liens interactifs.

Eclairage de sécurité : Le bâtiment est classé en ERP, établissement recevant du public. A ce titre il manque un éclairage de sécurité ; au minimum un bloc de secours autonome équipé d'un pictogramme Sortie qui balise la sortie de la salle. Dans le même registre, j'ai vu la signalisation d'un extincteur et son support dans l'entrée mais je ne crois pas avoir l'extincteur lui-même. Il devrait être à eau pulvérisée.



Installation sanitaire : Il n'y a aucun équipement, ni sanitaires d'aisance, ni point d'eau. La parcelle 82 restreinte, limitée à l'emplacement du temple et de sa terrasse, ne permet pas la création d'un équipement. Il semble que sur la parcelle voisine 81 où est localisée une station météo, un vestige de toilettes accessibles depuis la rue existait en encorbellement sur le mur de soutènement de la route.

Travaux de menuiserie : Hormis le remplacement des fenêtres, il faudra envisager de réparer la cimaise bois derrière la chaire, si celle-ci est déplacée. Le parquet existant n'est pas en bois, c'est un revêtement stratifié ou même mélaminé qui n'est pas d'excellente qualité pour un lieu public. Il a été placé en pose flottante sur un isolant mince ; pour l'utilisation en lieux de culte et de faible trafic, il convient pour l'instant.

Le faux plafond bois a été dégradé du temps de fuites dans la toiture. Il semble qu'il n'y ait plus de fuites actuellement. Ce plafond a été déformé aux endroits des fuites. Il est vraisemblable que les

solives qui le soutiennent ont souffert de l'humidité. Il y aura lieu de vérifier ce faux plafond par un sondage ou l'observation des solives dans le comble.

Le garde-corps et la main courante autour de la terrasse seront vérifiés.

Travaux de peinture : Une réfection totale des peintures doit être envisagée après réparation et préparation des supports. Les fissures seront préalablement réparées, les efflorescences de salpêtre seront brossées. L'ensemble des lambris et les deux portes auront besoin d'un nettoyage et d'une réfection de vernis mat. Le conduit de fumée apparent sur la façade Ouest et façade Sud devraient être nettoyés au karcher.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le bâtiment devrait être classé V,T, Y (lieu de culte, salle d'exposition, musée). De par ses dimensions réduites son coefficient d'occupation est largement inférieur à 200 personnes, il est donc en 5^{ème} catégorie ce qui limite une grande part des contraintes. Sa surface de 45m² n'autorise pas plus de 45 personnes debout. L'espace occupé par le mobilier fixe diminue aussi cette surface.

Outre cet aspect règlementaire, on pourrait envisager une occupation plus vraisemblable d'une vingtaine de visiteurs maximum à la fois afin de circuler librement autour de l'exposition.

Une seule issue est nécessaire, sa largeur est de 1m mais dans le cadre d'une demande d'autorisation de travaux il y aura lieu de vérifier avec le SDIS 05 qu'il n'y ait pas l'exigence de changer l'ouverture des portes dans le sens de l'évacuation de ce local qui n'est toutefois pas à risque.

On accède au temple en franchissant un seuil de 14cm à son entrée. La réglementation de l'accessibilité exigerait d'accéder de plain-pied par une rampe de 5% de pente soit une longueur de 2.80m qui occuperait toute la terrasse mais l'accessibilité au temple est surtout contrainte par le dénivelé de l'escalier depuis la route. L'entrée du bâtiment est en contrebas de 1.30m (8 marches de hauteur 16cm). La géographie du site imposera une demande de dérogation afin d'éviter la construction d'un élévateur en plein air qui grèverait l'économie du projet. Les autorités sont relativement tolérantes dans les zones de montagne où les pentes ne permettent pas de suivre la réglementation.

Ce rapport est complété en annexe par une sélection de photos regroupées par zones ainsi que la vue en plan et en coupe de la construction existante.

Dans le cas d'un dossier de demande d'autorisation de travaux (Déclaration Préalable ou Permis de Construire) ; un projet privé qui ne crée pas de surface ni ne modifie pas les façades ne nécessite pas de permis de construire, une DP suffit. Dans le cas présent, pour un ERP, l'urbanisme de St-VERAN sera consulté pour engager la procédure qui sera demandée.

Cet avant -projet d'étude n'est pas pour l'instant axé sur la préservation du patrimoine, lorsque cet aspect sera abordé, le dossier sera complété par un volet architectural.

PROJET DE LA REHABILITATION DU TEMPLE DE FONTGILLARDE

Lors de notre visite à SAINT-VERAN, le temple de FONTGILLARDE a été observé pour prendre des photos et analyser rapidement le bâtiment et sa situation. Le projet d'aménagement en gîte

représente un travail d'étude et une masse de travaux bien plus importants que le projet de musée de SAINT-VÉРАН

. Ce n'est donc pas la priorité immédiate de l'association.



Vincent MONOD

Architecte d'Intérieur UNAIID.